Dépôt : Meris SEHOVIC

Luxembourg, le 29 octobre 2026

MOTION

en faveur d'une recharge plus abordable sur des bornes publiques

La Chambre des Député.e.s,

Considérant que

- la transition vers la mobilité électrique permet à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports et de rendre les citoyen.ne.s plus indépendant.e.s des énergies fossiles ;
- de manière générale, le coût de la recharge des véhicules électriques aux bornes publiques est sensiblement plus élevé que celui de la recharge à domicile ;
- de nombreuses personnes ne disposent pas de la possibilité d'installer une borne de recharge électrique à domicile, notamment les locataires, les personnes résidant dans les immeubles collectifs ou celles ne disposant pas d'un emplacement de stationnement privé adapté ;
- que ces personnes sont dès lors contraintes de recourir aux infrastructures de recharge publiques et de supporter des coûts de recharge plus élevés ;
- que des tarifs de recharge abordables constituent un facteur important pour encourager les citoyen.ne.s à opter pour la mobilité électrique ;

invite le Gouvernement à

- introduire un mécanisme de subvention du prix de l'électricité aux bornes de charge publiques, afin garantir un accès plus abordable et équitable à la mobilité électrique.

Signatures :